

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 24 MARS 2021

Membres présents : AGOSTINI Nathalie, ALLEHAUX Dominique, BULIN Berangère, CARON Laetitia, CATHERINE-BONNICI Julie, CHABERT Frédéric, CORDENOD Jean-Paul, DUCREUX Florence, DUTEL Frédéric, GAUGE Jacques, GIROD Emmanuelle, HAEGELIN Mathieu, HARNAL-BEREIZIAT Maryline, JOLY Olivier, LAURENT Yannick, LEBOEUF Jean-Luc, MARECHAL Robert, MEUROU Frank, PARRAIN Noël, PONCIN Elisabeth, PUVILLAND Christophe, REVEL Jean-Louis, SERVIGNAT Hervé, THEVENARD Béatrice, TEISSIER Hélène, WIEL Monique.

Excusée : PUDDU Maryse

Secrétaire de séance : Laetitia CARON

Convocation et affichage : 17 mars 2021

Approbation du dernier compte-rendu :

Le compte rendu est approuvé - 1 abstention pour absence

Vote des comptes administratifs et de gestion

Les comptes administratifs ont été arrêtés et vérifiés avec la Trésorerie. L'adjoint aux finances prend la parole pour présenter les résultats.

RESULTAT DE CLOTURE (hors restes à réaliser)	Fonctionnement	investissement
Budget commune	1 211 128.87	581 783.20
Budget développement commercial	563 941.41	23 091.60
Budget camping	61 566.32	-13 294.95
Réseau de chaleur	75 434.09	38 256.65

Mme le Maire ayant quitté la salle, le conseil municipal vote les comptes administratifs tels que présentés.

Mme le Maire explique que les comptes de gestion sont en concordance avec les comptes administratifs ; ils sont approuvés à l'unanimité.

Vote du budget

Depuis le débat d'orientations, quelques réajustements ont été effectués suite au contrôle avec les chiffres de la trésorerie. Pas de grands bouleversements par rapport à ce qui a été présenté précédemment. Le budget communal de fonctionnement s'équilibre à 3 229 453.07€

et la section d'investissement à 3 052 176 € grâce à un virement de la section de fonctionnement de 1 180 880 €.

Les principales opérations sont présentées :

N°	OPERATIONS	Dépenses	Recettes
200	Residence les mousserons	275 000,00 €	54 230,00 €
201	Informatique divers	15 000,00 €	- €
203	salle des sports	899 000,00 €	150 000,00 €
204	salle des fêtes de treffort	100 000,00 €	- €
205	Révision PLU	65 000,00 €	- €
206	aménagement de MONTMERLE	10 000,00 €	- €
209	églises	50 000,00 €	- €
210	Presbytère de Cuisiat	100 000,00 €	- €
211	Restructuration forestière	20 000,00 €	- €
212	coeur de village Pressiat	150 000,00 €	50 000,00 €
234	Acquisitions fonciers	100 000,00 €	- €
303	equipements des services techniques	60 000,00 €	- €
367	Mairie	100 000,00 €	238 400,00 €
370	Investissements clubs	10 000,00 €	- €
381	cimetières	20 000,00 €	- €
394	voie douce + arrêt car + parking école	257 756,00 €	123 154,00 €
395	accessibilité	20 000,00 €	77 931,00 €
396	aménagement plan d'eau	398 000,00 €	119 327,00 €
401	ecoles	66 000,00 €	18 000,00 €

Aménagement de Montmerle : certains conseillers s'étonnent que seulement 10 000 € soient inscrits pour cette opération. Mme le maire explique que les travaux ne seront pas lancés en 2021. C'est une opération d'envergure qui engage plusieurs entités (CA3B, SIEA, commune, ...) et il reste encore beaucoup d'incertitudes sur les travaux à réaliser. Ces 10 000 € serviront pour lancer des études complémentaires si besoin.

Un plan pluri annuel d'investissement est en cours d'élaboration, il sera présenté d'ici 2 à 3 mois quand les estimations des différentes opérations auront été affinées.

Budgets annexes

Pas de modifications majeures par rapport à la présentation effectuée lors du débat d'orientations budgétaires. Les propositions d'inscriptions pour les budgets annexes sont présentées en équilibre comme suit :

Camping	budgets	remarques
Fonctionnement	193 096.32	
Investissement	151 810	
Développement commercial		
Fonctionnement	672 030.02	
Investissement	557 934.37	Projet centre Cuisiat
Réseau de chaleur		
Fonctionnement	144 002.09	
Investissement	127 098.65	Remplacement chaudière bois

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote les budgets à l'unanimité tels que présentés.

Les comptes administratifs, comptes de gestion et budgets sont consultables en mairie. Comme l'exige les textes, une note de synthèse accompagnée de tableaux synthétiques sera mise en ligne sur le site de la commune et sur le panneau digital de la mairie.

Vote des subventions

Madame le Maire fait état des dossiers reçus. Une ligne budgétaire a été prévue pour 95 000€. En fonction des demandes, d'autres subventions pourront être votées en cours d'année. A ce jour, vu les demandes reçues, Madame le maire propose les subventions suivantes pour un total de 81 382 €. Le conseil à l'unanimité accepte cette proposition, étant entendu que les subventions relatives à l'organisation d'évènements ne seront versées que si les évènements ont réellement lieu (feu d'artifice, course de caisse à savon, triathlon, musicolline,...)

<i>Association</i>	<i>demandes 2021</i>	
Amis du musée du Revermont		
ADAPA	600,00 €	
ADMR Bresse Revermont	600,00 €	
FSL	782,00 €	
Association Repas	300,00 €	
Centre de Loisirs	22 000,00 €	
Cantine scolaire		
Cantine scolaire (mise à dispo personnel)	26 000,00 €	
Amicale des Pompiers	1 500,00 €	
Comité des fêtes - feu d'artifice	10 000,00 €	
Musicollines	8 200,00 €	
Comité de fleurissement	4 000,00 €	
PRF (Foot)	1 000,00 €	
Voyages scolaires - classes vertes	annulé	
Association pompiers Coligny	300,00 €	
Triathlon	4 000,00 €	+ 1000 €
Prévention routière	100,00 €	
Mont chatel	2 000,00 €	
Total	81 382,00 €	

Subvention toiture

Le conseil municipal à l'unanimité accorde une subvention de 726 € pour la rénovation d'une toiture d'une maison située grande rue, à Treffort

Achat et vente immobilier

Echange au Pilon

Afin de permettre à l'agence Laforêt de finaliser son projet immobilier au Pilon (5 lots en vente libre), un échange de terrain s'avère nécessaire.

Après discussion et avis du domaine sur la valeur des parcelles, il est proposé d'échanger les parcelles ZK171-172-175 d'une surface globale de 1 834 m² (appartenant à la commune et évaluées à 38 514 €) contre la parcelle ZK 153 (juste en face de l'école, ce qui permet d'élargir la voie douce) d'une surface de 3 241 m² (appartenant à La Forêt et évaluée à 68 061 €). Il a été convenu que cet échange pourrait se faire avec une soulte de 14 000 € à la charge de la commune.

Le conseil donne son accord à l'unanimité

Achat à Pressiat

Après négociation, la SEMCODA accepte de vendre le ténement immobilier situé au centre de Pressiat, au prix de 75 000 € TTC hors frais de notaire. Les projets de la SEMCODA ont été abandonnés et ces bâtiments délabrés ne peuvent rester en l'état. Après acquisition, la commune se chargera de la démolition dans le but de proposer au moins 2 lots à bâtir.

Le conseil accepte cet achat (1 vote contre).

Vente terrain Lucinges

Suite à la proposition qui avait été faite lors du dernier conseil, la société HIVORY qui gère les installations SFR a donné son accord pour l'achat de la parcelle aux prix de 65 000 € HT (au lieu des 43 000 € initialement proposés). Le conseil accepte cette vente telle que présentée (1 abstention).

Marché de Maitrise d'œuvre salle des sports

Le délai de recours étant passé, suite au jury du 17 février, le marché a été attribué au Cabinet B CUBE ARCHITECTES basé à Lyon. Le taux de rémunération est de 10.80 % sur une enveloppe prévisionnelle de travaux de 1 650 000 € HT (soit un montant de 179 025 € HT)

Des réunions ont déjà eu lieu pour initier le projet. 6 à 7 mois d'études sont prévus pendant lesquels les utilisateurs de la salle des sports seront largement sollicités.

Tour des commissions

Développement économique : la commission se réunira le 25 mars. La liste des acteurs économiques de la commune doit être remise à jour.

Tourisme : la commission a travaillé sur le site internet du camping. Les travaux d'aménagement de la base de loisirs avancent bien et devraient être terminés courant avril. De nombreuses réservations pour les mois d'été ont déjà été enregistrées.

Bâtiments communaux : l'installation des panneaux photovoltaïques sur le toit des Mousserons est en cours. Les travaux devraient être finis d'ici 3 semaines. La réfection de la cour de la gendarmerie a été réalisée.

Voirie : les chemins de l'Adapei et de Morteveuille ont été refaits. Un stop a été mis en place chemin du Villard, au carrefour avec la RD 3. Les services du Département ont refait la

signalisation horizontale à Cuisiat, reste à réaliser le passage piéton entre le musée et la place JP Cotton. L'entrée d'agglomération de St Michel a été modifiée afin de limiter la vitesse de circulation à 50 km /h.

Communication : la commission se réunira lundi prochain pour travailler sur le site internet et le prochain bulletin.

Culture : l'exposition prévue à Cuisiat les 10 et 11 avril a été reportée au 17 et 18 septembre (journées du patrimoine). Le concert prévu en février devrait être organisé en extérieur à partir de début juin.

Montmerle : Une réunion a eu lieu avec la CA3B et le Syndicat d'Electricité (SIEA). Une actualisation du prix de l'enfouissement des lignes a été demandée et le syndicat des eaux non présent à cette réunion doit faire parvenir l'état du réseau des eaux potables.

Scolaire : la commune a répondu à l'appel à projet lancé par l'Etat pour l'informatisation des classes élémentaires.

Une demande d'arrêt de cars sur le Villard et sur le Mas Girard a été faite.

D'ici la fin de l'année, la brigade prévention délinquance juvénile interviendra pour les classes de CM2.

La cantine réitère l'opération « Poulet de Bresse », ce qui permet de proposer aux enfants de la viande de qualité à un moindre coût (achat subventionné par la CA3B).

La Treffortine, avec l'aide de l'ALGCA remet à plat tous les contrats de travail. Un appel à candidature sera lancé pour remplacer la directrice qui part à la retraite en juin.

La commission scolarité se réunira le 25 mars afin de travailler sur un flyer qui sera distribué aux jeunes de la commune pour les inciter à prendre part à la vie communale. Une page du bulletin municipal pourrait leur être octroyée afin qu'ils puissent s'exprimer.

Assemblée Générale du Syndicat d'Electricité (SIEA) : la réunion a eu lieu samedi 20 mars. Le budget a été voté. Bouygues intègre le réseau Liain. Un des grands points abordés est la couverture du territoire par la fibre optique. L'est du département devrait être entièrement couvert d'ici fin 2022. Quelques doutes persistent quant à la couverture de la partie ouest dont fait partie Val-Revermont.

Restructuration foncière : le dossier avance bien. L'avant-projet devrait être présenté aux propriétaires courant juin.

Environnement : une réunion a eu lieu le 1^{er} mars avec la FNE pour reprendre le travail sur les haies et leur restauration. Un travail va également être mené sur le recensement des mares sur la commune, dans le cadre de l'ABC. L'Observatoire régional des mares et leurs réseaux permet à chacun (citoyens, collectivités, entreprises...) de participer à l'inventaire. Il suffit de se rendre sur le site mares-libellules.fr. Des animations vont être organisées cet été pour faire vivre l'ABC, un stagiaire est en cours de recrutement.

La commission a également travaillé sur le thème de la mobilité douce. L'objectif est de réfléchir à l'avenir afin que la mobilité douce devienne centrale. Plusieurs pistes sont d'ores et déjà avancées : création d'un pédibus de St Michel à l'école, édition d'un flyer recensant toutes les possibilités de déplacement alternatif à la voiture sur la commune. Une nouvelle réunion est programmée fin avril.

Questions diverses

Monnaie locale : le « Br'ain » sera lancé au mois d'octobre sur tout le territoire de la CA3B. L'objectif est de promouvoir la consommation locale. Les commerçants et les habitants volontaires devront s'acquitter d'une cotisation pour entrer dans le réseau.

Gestion des déchets sur le territoire CA3B : Suite aux décisions gouvernementales d'augmenter fortement la TGAP (taxe générale sur les activités polluantes) liées à l'enfouissement des déchets, la Ca3B sera fortement taxée à l'avenir (+ 250 000 € /an pendant plusieurs années). La baisse du coût du rachat des matières recyclables diminue fortement les recettes de ce service. Il s'ensuit un effet ciseau très important qu'il convient de contrer en attendant que de nouvelles mesures ne voient le jour :

Des réflexions sont en cours sur les types de collectes pour le moyen et long terme et qui seront harmonisées sur l'ensemble du territoire.

Afin de rééquilibrer le budget, les instances de la Ca3B ont identifié 5 leviers financiers, et le scénario suivant a été entériné par le conseil communautaire :

Mesure		Date d'entrée en vigueur	Effet financier
Redevance spéciale administrations	Extension à l'ensemble du territoire	2022	+ 700 000 € par an payés par les administrations
Redevance spéciale entreprises	Suppression (n'existait que dans l'ex Vallière)	2022	-70 000 € en faveur des entreprises
TEOM pour les entreprises	Suppression des exonérations existantes	2022	+400 000 € payés par les entreprises
Taux de la TEOM (taxe enlèvement des ordures ménagères)	Passage de 8,86 % à 9,95 %	2021	+1 600 000 € par an, payés par les ménages et les entreprises
Subvention d'équilibre du budget général	Enveloppe sur 2 ans	2021 et 2022	1 000 000 € prélevé sur le budget général de la Ca3B

Cette solution engendre les effets suivants :

- pour les ménages : hausse moyenne de 20 € par foyer. 83 % des foyers auront une évolution inférieure ou égale à 25 €
- pour les entreprises : assez disparate, selon la taille de l'entreprise. En moyenne 100 € par entreprise, mais la moitié de la hausse sera supportée par les 100 entreprises les plus importantes ; la moyenne pour toutes les autres entreprises sera donc d'environ 50 € en 2021.
- pour les communes : + 1319 € pour une commune rurale (une mairie, une école, une salle des fêtes).

In fine, la contribution pour l'équilibre du budget de la gestion des déchets est répartie sur les ménages, les entreprises, les administrations et le budget principal de la Ca3B.

Projet d'extension de la déchèterie de Lucinges : une extension est prévue vers le nord avec une zone de dépose au sol pour les déchets verts et les encombrants.

Point sur la collecte des masques chirurgicaux :

Depuis la mise en place de cette collecte, plus de 1000 masques ont été collectés.

Il existe 5 points de collecte : Pressiat (place du 18 juillet 1944), Cuisiat (place JP Cotton), Montmerle (panneau d'affichage), Treffort (poids public), résidence Autonomie.

Un collecteur sera prochainement installé dans l'école. Un accord a été donné par Mme REMER, Inspectrice d'académie-Directrice académique des services de l'éducation nationale de l'Ain.

Confirmation de la fermeture de la 11^{ème} classe à la rentrée de septembre 2021. Les revendications n'ont pas été entendues : les CE2, CM1 et CM2 se retrouveront à 28 par classe alors que de nombreux élèves se trouvent déjà en grande difficulté. Madame REMER, Inspectrice d'académie, a promis d'être vigilante et de veiller à la mise en place de moyens adéquats.

Printemps des Arts : le spectacle d'un trio local sera diffusé en ligne. Une vidéo de 7 mn réalisée par l'espace jeunes, avec des jeunes de la commune, assurera la 1^{ère} partie de ce spectacle :

- 31 mars à 20h30
- 3 avril à 21h
- 4 avril à 17h.

Le lien sera indiqué sur le site de la commune, la page facebook et le site de la CA3B.

La grande lessive : dans le cadre de la semaine nationale de la petite enfance, un projet d'art collaboratif sera mis en place dès le 26 mars sur la commune, et jusqu'au 30 mars. Des dessins seront exposés sur un fil reliant la médiathèque à l'école. Cette initiative regroupe le relais d'assistantes maternelles, le centre de loisirs, la médiathèque, les mousserons et l'atelier « papier crayon ». Les habitants qui le souhaitent peuvent également accrocher leurs œuvres.

Prochain conseil municipal : 28 avril 2021 à 20 h.

La séance est levée à 23 h